

+41 22 740 07 11

Fiche de renseignements sur les candidats postulant à des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Nom et prénom : KANDJI Demba

Date et lieu de naissance : 31 décembre 1955 à SEOKHAYE

Langue (s) de travail : français

Situation/fonction actuelle :

Directeur des Affaires Criminelles et des Grâces. Point focal du Sénégal sur les questions relatives à la torture.

Principales activités professionnelles :

Magistrat, doyen des juges d'instruction, président de chambre, ancien avocat général, président de cours d'assises à Dakar, formateur en droit pénal et en procédure pénale, consultant auprès de la BCEAO et de BEAC en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Etudes :

Baccalauréat littérature et philosophie, Maîtrise en droit privé (option : judiciaire), Ecole de Magistrature au Sénégal, Plusieurs stages à l'Ecole Nationale de la Magistrature de Bordeaux et dans les juridictions française en pratique pénale, stages au Centre de formation Judiciaire du Sénégal.

Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat :

Plusieurs actes d'instruction posés dans le domaine de la répression des actes de torture, notamment dans la procédure suivie contre Monsieur Hissène Habré en janvier 2000. Participation avec la société civile du pays à la préparation du projet de loi ayant institué l'observateur national des lieux de privation de liberté. La même démarche a été initiée dans la procédure d'élaboration du décret d'application de ladite loi. Travaille dans la vulgarisation au sein de la magistrature et des forces de l'ordre de la Convention des Nations Unies relative à la torture.

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine :

+41 22 740 07 11

Secrétaire général de l'Association Sénégalaise de Droit Pénal qui publie la Revue Sénégalaise de Droit Pénal destinée à la vulgarisation du droit pénal dans la sous région. Le numéro 9 de cette revue a d'ailleurs été publié grâce au soutien financier du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest.

Plusieurs réflexions destinées aux magistrats et personnels impliqués dans la distribution de la justice pénale au Sénégal.

Plusieurs cours et conférences en droit pénal des affaires à l'intention des magistrats et auxiliaires de justice dans le cadre de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature, créée par l'OHADA à Porto Novo (Bénin).

Fait à Dakar, le 15 juillet 2010.